

0230507B
ACADEMIE DE LIMOGES
COLLEGE JEAN PICART LE DOUX
1 PLACE TOURNOIS
23400 BOURGANEUF
Tel : 0555642930

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : AED PRIME MOBILITE

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 21
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/11/2021
Réuni le : 29/11/2021
Sous la présidence de : Laurent Dufour
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à transmettre les demandes de forfait mobilités durables pour les AED au lycée Jean Monnet qui gère leur rémunération.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

AED PRIME MOBILITE

Afin que les agents (assistants d'éducatifs=AED) recrutés par le collège, et gérés par le pôle paie du Lycée Jean Monnet puissent bénéficier du forfait mobilités durables, il est demandé aux membres du conseil d'administration de se prononcer sur cette proposition (note rectorat).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Dufour
Prénom : Laurent
Signé le: 30/11/2021 20:56:28